

Société canadienne des sciences judiciaires et Comité des drogues au volant (CDV)
Procédures d'évaluation et normes relatives au matériel de détection des drogues dans le liquide buccal
Révision de l'Annexe A : 002; date d'entrée en vigueur : 15 mars 2025

Annexe A: Niveaux d'accès de sécurité pour le matériel de détection des drogues

L'accès aux fonctions du matériel de détection des drogues doit être protégé par un mot de passe. Les niveaux d'accès de sécurité doivent refléter les éléments suivants :

Accès de l'utilisateur : L'accès est limité à l'utilisation courante du matériel de détection des drogues, y compris :

- les tests de sujets;
- les tests des cartouches de CQ positives et négatives;
- l'impression des résultats des derniers tests;
- l'impression des résultats des derniers tests de cartouches de CQ positives et négatives.

Accès du superviseur : L'accès comprend l'utilisation courante du matériel de détection des drogues, ainsi que les fonctions de contrôle des données et de réparation limitée, y compris :

- les fonctions d'accès mentionnées ci-dessus au niveau de l'utilisateur;
- l'accès à tout test stocké dans la mémoire;
- l'impression des résultats de tout test stocké dans la mémoire;
- le téléchargement des résultats de tests dans une base de données externe ou un système approprié de stockage des documents et, par la suite, la suppression des résultats de tests téléchargés de la mémoire du matériel de détection des drogues;
- l'attribution de l'accès aux nouveaux utilisateurs et superviseurs;
- la modification des dates ou des heures.

Accès du personnel de réparation, d'étalonnage et d'entretien : L'accès comprend l'utilisation du matériel de détection des drogues, le contrôle des données, la réparation, l'étalonnage et l'entretien, y compris :

- les fonctions d'accès mentionnées ci-dessus au niveau de l'utilisateur;
- les fonctions d'accès mentionnées ci-dessus au niveau du superviseur;
- l'accès pour effectuer les réparations, l'étalonnage, l'entretien du lecteur et toute vérification connexe de la performance.

REMARQUE : L'accès aux résultats de tests de sujets sur le terrain doit être limité, pour les membres du personnel de réparation, d'étalonnage et d'entretien, aux fins de la réparation, de l'étalonnage et de l'entretien du matériel de détection des drogues, ou à la réalisation d'un contrôle approprié des données.

Procédures d'évaluation et normes relatives au matériel de détection des drogues dans le liquide buccal
Révision de l'Annexe A : 002; date d'entrée en vigueur : 15 mars 2025

Accès du fabricant : L'accès comprend la fabrication et l'utilisation du matériel de détection des drogues, le contrôle des données, la réparation, l'étalonnage et l'entretien, y compris :

- les niveaux d'accès susmentionnés de l'utilisateur, du superviseur et du personnel de réparation, d'étalonnage et d'entretien;
- l'accès pour exécuter des fonctions liées à la fabrication.

REMARQUE : L'accès du fabricant aux résultats des tests de sujets sur le terrain doit se limiter aux fins de la réparation, de l'étalonnage et de l'entretien du matériel de détection des drogues, à la réalisation d'un contrôle approprié des données, ou à des fonctions relatives à la fabrication.